

péripiétés du conflit violent, engagé entre le ministre plénipotentiaire et le Conseil d'État. Il entretient lui-même une correspondance suivie avec Vienne et, à diverses reprises, y fait des confidences. Il dénonce la désunion qui déchire le gouvernement de Bruxelles, l'hostilité permanente entre le ministre et le commandant des armes, l'hostilité irréductible du Conseil d'État envers Prié, l'antipathie que témoigne à ce dernier et à sa famille toute la noblesse du pays. En 1723, Cuvelier remplit une mission spéciale concernant l'introduction de la ferme des impôts du Hainaut. En 1732, à la mort du comte de Wynants, conseiller au Conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, Charles VI s'informa auprès de la gouvernante Marie-Élisabeth des personnalités aptes à remplir le siège ainsi vacant : la candidature de Cuvelier fut présentée en premier lieu. Marie-Élisabeth le signale dans son rapport du 10 mai comme l'homme tout indiqué pour siéger au Conseil suprême. A la suite d'une consulte du Conseil suprême le 5 juin 1732, Charles VI confia officiellement à Cuvelier la charge de conseiller régent au Conseil suprême. Par deux décrets des 28 janvier et 14 février 1733, on lui assura le maintien intégral des gages dont il avait joui en sa qualité d'audicier. A peine arrivé à Vienne, Cuvelier fit remettre à l'empereur un important mémoire sur le redressement des affaires aux Pays-Bas.

Le séjour de Cuvelier dans la capitale de la monarchie devait être d'une brièveté extrême. Dès le 25 septembre 1734, le conseiller obtenait de l'empereur la permission de rentrer aux Pays-Bas. Un décret impérial du même jour, signifié au Conseil suprême, précisa que l'intéressé aurait le droit à l'avenir, quelle que fût la charge qu'il occuperait, de conserver l'intégralité des gages afférents à la dignité de conseiller régent au Conseil suprême. Le 5 novembre suivant, la gouvernante Marie-Élisabeth faisait savoir à Vienne que le comte Deffon-

seca venait de se démettre de sa charge de trésorier général du domaine et des finances, et qu'elle l'avait remplacé par Cuvelier. L'archiduchesse était convaincue que Charles VI, qui avait eu l'occasion d'apprécier les talents de l'intéressé, donnerait son approbation à la décision prise.

La présidence du Conseil des finances était une des charges les plus honorifiques et les plus importantes de l'administration des Pays-Bas. Il eût paru logique d'y finir sa carrière. Il en fut autrement pour Cuvelier : à peine installé depuis quelques mois, il l'abandonna. Le 18 janvier 1736, des lettres patentes, datées de Vienne, l'investirent du poste de surintendant et directeur général de la ville et du pays de Tournai. On lui conservait cette fois encore les gages assignés jadis lors de sa promotion au Conseil suprême et on lui reconnaissait le titre de conseiller d'État. C'est à Tournai qu'il finit sa carrière ; il fut enterré au Rœulx. On prétend qu'il fut l'un des hommes les plus savants et les plus éloquents de son temps.

Il avait épousé Catherine-Thérèse le Brun. Il n'eut qu'une fille, la comtesse Marie-Marguerite de Cuvelier, qui épousa successivement un officier supérieur d'origine espagnole, le comte d'Ayasasa et le comte Philippe-Albert d'Ursel.

Les armes du comte de Cuvelier, telles qu'elles se trouvent décrites dans la patente qui lui fut accordée par Charles VI, le 24 juin 1733, sont : *D'azur au chevron d'or accompagné de trois arbalètes d'argent.*

J. Lefèvre.

Archives générales du Royaume : Chancellerie autrichienne. — J. Lefèvre, *Documents sur le personnel supérieur des Conseils collatéraux*, Bruxelles, 1941 (Com. roy. d'hist.). — J. Cuvelier, « Le redressement des finances de la Belgique au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Com. roy. d'hist.*, t. CVII, Bruxelles, 1942.

CUYPER (Antoine-Charles DE), mathématicien, né à Bruxelles le 2 janvier 1811, décédé à Liège le

29 octobre 1892. Après de brillantes études à l'Athénée de Bruxelles, il fut envoyé à l'Université de Bologne, comme pensionnaire de la Fondation Jacobs. Il y fut reçu docteur en sciences. Rentré en Belgique en 1834, il fut nommé aspirant du Génie, sous-lieutenant en 1835, lieutenant en 1837 et capitaine en 1842. Il était attaché au service des fortifications. En 1838, tout en conservant ses fonctions dans l'armée, il fut nommé professeur extraordinaire à l'Université de Gand et chargé des cours d'hydraulique, de mécanique appliquée, de technologie des constructions, d'astronomie et d'arithmétique sociale. En 1846, il fut transféré à l'Université de Liège et y fit les cours de mécanique analytique, d'astronomie et de mécanique céleste. En 1849, il fut en outre chargé des cours de géométrie analytique et d'algèbre supérieure; il céda ce dernier cours quelques années plus tard à Catalan. Professeur ordinaire en 1854, il fut recteur de l'Université de 1867 à 1870 et présida en cette qualité les cérémonies du cinquantenaire de l'Université en 1867. A partir de 1846, il fut inspecteur des Écoles spéciales annexées à l'Université de Liège. Il fut promu à l'éméritat en 1881.

En 1857, il créa, avec ses collègues Chandelon, Trasenster, de Koninck, Delvaux, Schmit et Gillon, la *Revue universelle des mines, de la métallurgie, des travaux publics, des sciences et des arts appliqués à l'industrie*. Cette revue paraît encore aujourd'hui et est l'organe de l'Association des ingénieurs sortis de l'école de Liège (A. I. Lg). Il en assumait la direction jusqu'en 1877.

La liste des publications de De Cuyper se trouve dans le *Liber Memorialis* de Le Roy. L'une de celles-ci, sur le régime des fleuves et des rivières (1852), a trait au creusement de la dérivation de la Meuse à Liège.

Lucien Godeaux.

Alphonse Le Roy, *Liber Memorialis de l'Université de Liège*, col. 784-787 (Liège,

Carmagne, 1869); *Liber Memorialis de l'Université de Liège de 1847 à 1935*, p. 27, t. II (Liège, Université, 1936).

CYPERS (*Jan-Baptist*), prêtre, poète, né à Anvers le 7 octobre 1756, décédé à Beveren-Waas le 21 mars 1820.

Après ses humanités, il étudia la philosophie et les sciences à la Pédagogie du Faucon de l'Université de Louvain. Au concours général de 1776, il est classé 31^e sur 150 concurrents. Après avoir suivi les cours de théologie au Collège du Saint-Esprit, il obtient le grade de bachelier avant son ordination, laquelle eut lieu en 1781.

Peu après, il est nommé professeur de religion au Collège Viglius à Louvain. Le 14 mai 1785, il devient professeur de syntaxe au Collège de la Trinité et, quelques mois plus tard, est nommé membre du Conseil de la Faculté de Philosophie. En 1790, il remplace Hubert Colin dans la Chaire de Poésie. En même temps, il succède au docteur van Leemput comme professeur de langue grecque au Collège des Trois Langues.

Outre ses occupations professorales, Cypers s'adonne à la poésie flamande. Ses poèmes, écrits dans une langue très pure, sont un tantinet emphatiques : ce sont surtout des vers de circonstance destinés à célébrer des premières messes, ou des vêtements de nonnes. E. van Even, qui a découvert les écrits de Cypers, en a publié quelques extraits. Ces écrits sont imprimés anonymement sur des feuilles volantes.

Le 7 mai 1791, Cypers est désigné comme prêtre à Beveren-Waas. A la Révolution française, il refuse de prêter le serment de haine à la royauté et est expulsé de sa cure. Toutefois, il n'abandonne pas ses paroissiens : caché chez des amis, il remplit, la nuit, ses fonctions pastorales, qu'il reprendra après le Concordat. Cypers a laissé un journal consacré aux événe-